NATIONS UNIES **EP**

Programme des Nations Unies pour l'environnement

Distr.
RESTREINTE

UNEP/OzL.Pro/ExCom/27/17
22 février 1999

FRANÇAIS
ORIGINAL: ANGLAIS

COMITÉ EXÉCUTIF
DU FONDS MULTILATÉRAL AUX FINS
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTRÉAL
Vingt-septième réunion
Montréal, 24-26 mars 1999

AMENDEMENTS DU PROGRAMME DE TRAVAIL DU PNUE

OBSERVATIONS ET RECOMMANDATIONS DU SECRÉTARIAT DU FONDS

1. Le Secrétariat a formulé des observations sur les amendements du programme de travail du PNUE pour 1999; il a également reçu du PNUE les révisions de certaines de ses activités et des compléments d'information sur certaines autres. Le Tableau 1 présente sous forme résumée les résultats de ce processus de consultation. Les observations et les recommandations du Secrétariat sont indiquées lorsqu'il y a lieu.

Tableau 1:

Amendements du programme de travail du PNUE pour 1999
et niveaux de financement recommandés

Pays	Secteur et sous-secteur	Montant demandé ($US)	Montant recommandé ($US)
Algérie	Prorogation du projet de renforcement des institutions	198 000	90 010
Bahamas	Préparation d'un plan d'élimination de phase finale	25 000	0
Bénin	Préparation de plans de gestion de frigorigènes	30 000	30 000
Burkina Faso	Prorogation du projet de renforcement des institutions	55 700	55 700
République centrafricaine	Préparation de plans de gestion de frigorigènes	30 000	30 000
Chine	Établissement d'une stratégie de formation et d'un plan pour le secteur de l'entretien de la réfrigération	50 000	En suspens
Chine	Établissement d'une stratégie de formation de politique et d'un plan pour les autorités locales	50 000	50 000
Comores	Préparation de plans de gestion de frigorigènes	30 000	En suspens
Congo	Préparation de plans de gestion de frigorigènes	30 000	30 000
République démocratique du Congo	Création d'un bureau de l'ozone	96 800	En suspens
République démocratique du Congo	Préparation de plans de gestion de frigorigènes	30 000	En suspens
Fidji	Mise en œuvre de plans de gestion de frigorigènes: Formation de techniciens de la réfrigération	50 455	Différé
Fidji	Mise en œuvre de plans de gestion de frigorigènes: Formation d'agents de douane	34 000	Différé

Pays	Secteur et sous-secteur	Montant demandé ($US)	Montant recommandé ($US)
Fidji	Mise en œuvre de plans de gestion de frigorigènes: Programme de rabais pour les entreprises qui achètent des cylindres de récupération	7 700	Différé
Ghana	Programme de formation sur la réglementation et la surveillance des ODS et des équipements à base d'ODS	45 000	Différé
Guatemala	Mise en œuvre de plans de gestion de frigorigènes: Formation d'agents de douane	60 000	34 000
Guatemala	Mise en œuvre de plans de gestion de frigorigènes: Code des bonnes pratiques en réfrigération	20 000	10 000
Guatemala	Mise en œuvre de plans de gestion de frigorigènes: systèmes de licences	20 000	10 000
Haïti	Préparation de programme de pays	50 000	50 000
République démocratique populaire lao	Préparation de programme de pays	50 000	50 000
Liberia	Préparation de programme de pays	50 000	50 000
Maroc	Préparation de plans de gestion de frigorigènes	30 000	30 000
Pérou	Mise en œuvre de plan de gestion de frigorigènes: systèmes de licences	20 000	10 000
Pérou	Mise en œuvre de plan de gestion de frigorigènes: Code des bonnes pratiques en réfrigération	20 000	10 000
Pérou	Mise en œuvre de plan de gestion de frigorigènes: Formation d'agents de douane	60 000	34 000
Samoa occidentales	Mise en œuvre de plan de gestion de frigorigènes: Formation du personnel NOU à l'inspection des utilisateurs d'ODS et à la surveillance douanière	22 600	Différé
Samoa occidentales	Mise en œuvre de plan de gestion de frigorigènes: Formation dans le secteur de la réfrigération	29 700	Différé
Yémen	Préparation de plans de gestion de frigorigènes: nouveautés	30 000	En suspens
Mondial	Mise à jour des réglementations régissant les substances appauvrissant la couche d'ozone	100 000	60 000
Mondial	Élaborer des fiches d'information décrivant des choix de technologies sans inconvénients dans le contexte des Protocoles de Tokyo et de Montréal	50 000	En suspens

Pays	Secteur et sous-secteur	Montant demandé ($US)	Montant recommandé ($US)
Mondial	Élaborer un manuel sur les normes et les codes de bonnes pratiques dans le secteur des halons	75 000	75 000
Mondial	Plans de gestion de banques de halons dans des pays d'Asie occidentale	54 425 (partie du PNUE)	54 425 étant entendu qu'aucun autre financement ne sera accordé à ces pays dans le secteur des halons
Mondial	Élaborer un manuel sur la reconversion des petites et des moyennes entreprises qui fabriquent des appareils de réfrigération domestiques et des petits systèmes de réfrigération commerciale	180 000	Différé
Mondial	Trois ateliers régionaux de formation à l'établissement de politiques en Amérique latine, en Afrique et en Asie	300 000	260 000
Mondial	Programme d'encadrement sur les politiques relatives au bromure de méthyle	60 000	Retiré
Mondial	Élaboration de manuels de formation pour les agents de vulgarisation	50 000	50 000
Mondial	Préparation de manuels sur des cultures particulières, destinés aux agriculteurs	45 000	20 000
Mondial	Formation régionale d'instructeurs pour les agents de vulgarisation	300 000	160 000
Mondial	Formation nationale d'agriculteurs et établissement de FFS	300 000	60 000
Total partiel		2 800 770	En suspens
Coût d'appui de l'agence (13%)		364 100	En suspens
Total		3 164 870	En suspens

Algérie: Prorogation de projet de renforcement des institutions

Sommaire du projet et profil du pays	
Agence d'exécution:	PNUE
Montant initialement approuvé:	297 000
Montant demandé pour la prorogation:	$US198 000
Date d'approbation des programme de pays	1993
Consommation d'ODS indiquée dans le programme de pays (1991), (tonnes ODP)	2 221
Consommation d'ODS la plus récemment indiquée (1996) (tonnes ODP)	2 654
Montant approuvé pour des projets d'investissement (en novembre 1998) ($US)	10 226 338,00
Montant décaissé (en décembre 1997) ($US)	6 799 505
ODS à éliminer (tonnes ODP)	1 219
ODS éliminées (en décembre 1997) (tonnes ODP)	595,6

Rapport périodique

2. Les activités ci-après, ne portant pas sur des investissements, ont été approuvées et financées par le Comité exécutif:

	Algérie	
a)	Préparation de programme de pays	18 000,00
b)	Appui des institution à l'élimination d'ODS	297 000,00
c)	Formulation de projets d'élimination d'ODS dans les industries de petite et de moyenne envergures	50 000,00
d)	Préparation d'un projet d'investissement pour l'élimination de CFC dans la production de mousse rigide à Batimetal	25 000,00
e)	Formulation de projets dans le secteur du bromure de méthyle	8 000,00
f)	Préparation d'un projet d'établissement d'un centre national pour la récupération et le recyclage de CFC-11, CFC-12 et CFC-502	25 000,00
g)	Préparation de projets d'investissement dans la fabrication de réfrigérateurs et de congélateurs domestiques à 3 usines (Eniem Group)	22 926,00
h)	Préparation de projets d'investissement pour l'élimination du CFC-11 dans la production de panneaux sandwich à Prosider (Annaba)	25 000,00
i)	Préparation de projets d'investissement	6 961,00
j)	Préparation de projets d'investissement dans les secteurs des aérosols, des mousses et de la réfrigération	50 000,00
k)	Préparation de projets d'investissement pour l'élimination des CFC-11 et 14 dans la production des aérosols et de CFC-113 dans la fabrication de lames de rasoir	19 919,00
	Total	547 806

3. Le rapport d'avancement rend compte des principales réalisations suivantes: publication d'un inventaire nationale d'utilisateurs d'ODS; préparation de rapports sur la consommation d'ODS; assistance aux utilisateurs d'ODS durant la préparation et la mise en œuvre de propositions de projets soumis au Fonds multilatéral, et diffusion d'information technique à ces utilisateurs; préparation d'un document sur l'établissement d'une banque nationale de halons; organisation d'ateliers pour les utilisateurs ultimes d'ODS dans les secteurs des aérosols, des mousses et des halons, et pour l'examen d'un projet de plan de gestion de frigorigènes à la lumière des dispositions du Protocole de Montréal; campagnes d'information et de sensibilisation sur la protection de la couche d'ozone et sur l'application du Protocole de Montréal, et exposition de produits sans CFC liés aux entreprises qui reçoivent l'assistance du Fonds pour la reconversion de leurs installations; et exposition de peintures d'enfants participant au concours international du PNUE.

4. Les dépenses totales sur une période de trois ans s'élèvent à 189 008 89 $US, avec un solde non utilisé de 107 991,11 $US.

Plan d'action

5. Le plan d'action pour la prochaine période prévoit la préparation de nouveaux projets d'investissement et le suivi des projets en cours d'exécution; élaboration et exécution d'un plan de gestion de frigorigènes; élaboration d'une stratégie nationale d'élimination de halons; élaboration d'une stratégie nationale relative au bromure de méthyle; poursuite des ateliers de

diffusion d'information, de sensibilisation du public et d'ateliers techniques; préparation de législation et de système fiscal liés aux ODS.

Recommandation du Secrétariat du Fonds

6. Compte tenu du solde actuellement disponible du projet initial, le Secrétariat recommande l'approbation globale de la demande, pour un montant de 90 010 $US (198 000 $US moins 107 990 $US) et les coûts d'appui associés de 11 701 $US pour une période de deux ans.

Bahamas: Préparation d'un plan d'élimination de phase finale

7. Jusqu'ici, le PNUE n'a jamais encore demandé de financement pour la préparation d'un programme d'élimination de phase finale. D'autre part, les plans de gestion de frigorigènes sont considérés comme constituant le projet d'élimination de phase finale pour les pays à faible volume de consommation dont la consommation est imputable aux activités d'entretien et de réparation (tels que les Bahamas). Dans ce cas précis, le pays visé dispose déjà d'un programme de pays approuvé, avec un plan d'action pour l'élimination, et il a déjà reçu des fonds pour le renforcement des institutions. Le Comité exécutif a également approuvé un plan de gestion de frigorigènes, incluant du matériel de récupération et de recyclage, affectant 151 000 $US pour sa mise en œuvre.

Recommandation du Secrétariat du Fonds

8. Le PNUE conserve cette activité dans son plan d'activités en attendant la soumission d'un synopsis du programme d'élimination de phase finale, qui doit être préparé avec des ressources provenant du projet de renforcement des institutions des Bahamas.

Burkina Faso: Prorogation du projet de renforcement des institutions

Sommaire du projet et profil du pays	
Agence d'exécution	PNUE
Montant initialement approuvé	Phase I, 83 5000 $US Phase II, 55 700 $US
Montant demandé pour la prorogation	55 700 $US
Date d'approbation du programme de pays	1993
Consommation d'ODS indiquée dans le programme de pays (1991), (tonnes ODP)	32,7
Consommation d'ODS la plus récemment indiquée (1996) (tonnes ODP)	41,8
Montant approuvé pour les projets et les activités (en novembre 1998) ($US)	351 200
Montant décaissé (en décembre1997) ($US)	211 050
ODS à éliminer (tonnes ODP)	38,5
ODS éliminées (en décembre 1997) (tonnes ODP)	0

Rapport périodique

9. Les activités ci-après ont été approuvées et financées par le Comité exécutif:

	Burkina Faso	**$US**
a)	Préparation de programme de pays	33 000
b)	Création d'un centre de l'ozone	139 200
c)	Préparation de 2 projets dans le sous-secteur de la réfrigération commerciale et d'un projet dans le sous-secteur de la réfrigération domestique	40 000
d)	Élaboration d'un plan de gestion de frigorigènes	30 000
e)	Formation de techniciens de réparation en réfrigération	41 500
f)	Préparation de projets dans le secteur des mousses	25 000
g)	Formation d'agents de douane	14 5000
	Total	453 700

10. Le rapport d'avancement rend compte des principales réalisations suivantes: exécution du programme de formation d'agents de douane, du programme de formation d'instructeurs aux bonnes pratiques de gestion de frigorigènes et des activités de récupération et de recyclage; élaboration de réglementations; campagnes de sensibilisation du public sur l'ozone par des émissions de radiodiffusion et de télévision et des conférences; mise en œuvre du projet de récupération et de recyclage.

Plan d'action

11. Le plan d'action pour la prochaine période prévoit la mise en œuvre du plan de gestion de frigorigènes (soumis à la 27^{e} réunion du Comité exécutif dans le cadre de l'assistance bilatérale du gouvernement du Canada) incluant un projet de récupération et de recyclage; l'analyse de la faisabilité de l'adaptation des grands systèmes de réfrigération et des réfrigérateurs domestiques existants; la poursuite de la coordination des activités pertinentes liées au Protocole de Montréal; participation aux réunions administratives et aux réunions du Comité de l'ozone.

Recommandation du Secrétariat du Fonds

12. Le Secrétariat du Fonds recommande l'approbation globale du projet, au niveau de financement de 55 700 $US, avec des coûts d'appui connexes de 7 241 $US.

Chine: Élaboration d'une stratégie et d'un plan de formation pour le secteur de l'entretien en réfrigération

13. Une stratégie de formation pour le secteur de l'entretien en réfrigération devrait être un élément constituant du plan national de gestion de frigorigènes.

Recommandation du Secrétariat du Fonds

14. Le Secrétariat recommande que le projet de stratégie et de plan de formation pour le secteur de l'entretien en réfrigération en Chine soit retiré, et qu'il soit inclus dans l'examen global d'un plan national de gestion de frigorigènes, lorsque le gouvernement chinois sera prêt à mettre sur pied et à exécuter un tel plan.

Comores: Préparation d'un plan de gestion de frigorigènes

15. À sa 22e réunion, le Comité exécutif a demandé au PNUE de remanier les programmes de pays en cours de préparation, pour tenir compte des stipulations des lignes directrices sur les plans de gestion de frigorigènes, et de terminer rapidement cette tâche (décision 22/24). Le programme de pays des Comores a été approuvé à la 23e réunion du Comité exécutif. En application de la décision 22/24, cette demande n'est pas recevable.

Recommandation du Secrétariat du Fonds

16. Compte tenu de ce qui précède, le Comité exécutif est invité à déterminer si la demande est admissible à la lumière de la décision 22/24.

République démocratique du Congo: Création du Bureau de l'ozone

17. Le programme de pays de la République démocratique du Congo (UNEP/OzL.Pro/ExCom/27/43) contient un projet visant l'établissement d'un bureau de l'ozone au sein du Ministère de l'environnement et de la conservation de la nature et du tourisme (renforcement des institutions). Les principales responsabilités du bureau de l'ozone sont de mettre sur pied et d'exécuter des programmes de sensibilisation du public; d'exécuter les activités proposées dans le programme de pays, incluant l'assistance aux utilisateurs de substances réglementées pour la préparation et l'exécution de projets de reconversion à des solutions de rechange sans ODS; d'aider à la préparation d'un système d'imposition des importations/exportation; d'aider à la structuration du secteur de l'entretien de la réfrigération; de communiquer annuellement au Secrétariat de l'ozone les données sur la consommation d'ODS en application de l'article 7 du Protocole de Montréal; et de rendre compte annuellement au Comité exécutif des progrès réalisés dans la mise en œuvre du programme de pays. Le gouvernement de la République démocratique du Congo demande un montant total de 96 800 $US pour la mise en œuvre de ce projet.

Recommandation du Secrétariat du Fonds

18. Lors de la préparation du programme de pays, il n'a pas été possible de recueillir les données de consommation de CFC de 1995-1997. En l'absence de données sur le niveau calculé de la consommation annuelle des substances de l'Annexe A pour la période 1995-1997, qui constituent le critère de base pour déterminer si la République démocratique du Congo respecte le Protocole de Montréal, le Comité exécutif est invité à décider s'il convient

d'approuver d'une part, le programme de pays, et d'autre part, le projet de renforcement des institutions.

République démocratique du Congo: Préparation d'un plan de gestion de frigorigènes

19. Le programme de pays de la République démocratique du Congo (UNEP/OzL.Pro/ExCom/27/43) comprend aussi une demande de préparation d'un plan de gestion de frigorigènes d'une valeur de 30 000 $US.

20. Le PNUE et le Secrétariat du Fonds ont débattu de l'admissibilité de la demande, à la lumière de la décision 22/24 dans laquelle le Comité exécutif a demandé au PNUE de remanier les programmes de pays actuellement en préparation, afin de prendre en considération les stipulations du projet de lignes directrices relatives aux plans de gestion de frigorigènes, et de terminer d'urgence cette tâche.

Recommandation du Secrétariat du Fonds

21. Compte tenu de ce qui précède, le Comité exécutif est invité à déterminer si la demande est recevable, à la lumière de la décision 22/24.

Guatemala: Mise en œuvre du plan de gestion de frigorigènes

22. Le Comité exécutif avait approuvé, à sa 18e réunion, un projet de récupération et de recyclage pour le Guatemala et avait affecté au PNUD la somme de 256 780 $US pour sa mise en œuvre. À sa 21e réunion, il a approuvé un programme de formation pour 425 techniciens d'entretien dans le secteur de la réfrigération et affecté au PNUE la somme de 70 000 $US pour sa mise en œuvre. Ces deux projets sont actuellement en exécution: 108 machines de récupération de frigorigènes ont été mises en service depuis plus de six mois et ont permis d'en récupérer 7,8 tonnes. Le gouvernement du Guatemala a déjà établi les mesures réglementaires et législatives appropriées ainsi que les mesures fiscales pour appuyer la reconnaissance professionnelle des techniciens d'entretien ainsi que la récupération et le recyclage des frigorigènes.

23. Le PNUE a établi un plan de gestion de frigorigènes pour le Guatemala, comprenant: i) un programme de formation d'agents de douane pour l'identification et l'établissement de techniques de collecte de données sur les importations d'ODS et de matériel de réfrigération à base d'ODS, et pour fournir des trousses d'identification des ODS (60 000 $US); ii) une demande de mise en œuvre d'un code de bonnes pratiques en matière de réfrigération (20 000 $US); et iii) une assistance pour l'établissement d'un système d'octroi de licences (20 000 $US).

24. Le niveau de financement demandé pour la formation des agents de douane a été révisé à la suite de l'exclusion des trousses d'identification des ODS et des coûts liés aux participants venant de l'extérieur de la capitale. Le Secrétariat a également débattu des coûts liés aux consultants et aux arrangements logistiques et aux modalités d'exécution des activités, ainsi que

des rôles du centre de l'ozone. À l'issue de ces pourparlers, les coûts du projets ont été révisés (34 000 $US pour la formation d'agents de douane et 20 000 $US pour la mise en œuvre d'un code de bonnes pratiques en réfrigération et pour l'assistance à apporter à la mise sur pied d'un système de licences).

Recommandation du Secrétariat du Fonds

25. Le Secrétariat du Fonds recommande l'approbation globale des projets avec les coûts d'appui associés, au niveau de financement indiqué dans le Tableau 1 ci-dessus.

Pérou: Mise en œuvre d'un plan de gestion de frigorigènes

26. À sa 19e réunion, le Comité exécutif avait affecté au PNUD la somme de 342 695 $US pour la mise en œuvre d'un projet de récupération et de recyclage au Pérou. Le projet consistait à mettre sur pied un réseau de 120 points de récupération et 8 centres de recyclage et à organiser 8 ateliers de formation aux opérations de récupération à l'intention des techniciens d'entretien. Les ateliers de formation ont déjà été établis et plusieurs machines de récupération et de recyclage ont été distribuées aux ateliers de réparation. En outre, à sa 21e réunion, le Comité exécutif avait approuvé un programme de formation pour 60 ingénieurs et superviseurs du secteur de l'entretien de la réfrigération, et affecté au PNUE la somme de 70 000 $US pour sa mise en œuvre. Les programmes de formation sont actuellement en cours d'exécution.

27. Le PNUE a préparé un plan de gestion de frigorigènes pour le Pérou, qui comprend: i) un programme de formation d'agents de douane en vue de l'identification et de l'établissement de techniques de collecte et de communication de données sur la consommation d'ODS importées et sur les équipements de réfrigération à base d'ODS et en vue de fournir des trousses d'identification des ODS (20 000 $US); ii) une demande de mise en œuvre d'un code de bonnes pratiques en réfrigération (20 000 $US); et iii) une assistance pour l'établissement d'un système d'octroi de licence (20 000 $US). Sur le montant total demandé, 18 000 $US sont destinés à l'assistance apportée au projet, à la surveillance et à l'évaluation.

28. Le niveau de financement demandé pour la formation des agents de douane a été révisé à la suite de l'exclusion des trousses d'identification des ODS et des coûts liés aux participants venant de l'extérieur de la capitale. Le Secrétariat a également débattu des coûts liés aux consultants et aux arrangements logistiques et aux modalités d'exécution des activités, ainsi que des rôles du centre de l'ozone. À l'issue de ces pourparlers, les coûts du projets ont été révisés (34 000 $US pour la formation d'agents de douane et 20 000 $US pour la mise en œuvre d'un code de bonnes pratiques en réfrigération et pour l'assistance à apporter à la mise sur pied d'un système de licences).

Recommandation du Secrétariat du Fonds

29. Le Secrétariat du Fonds recommande l'approbation globale des projets avec les coûts d'appui connexes, au niveau de financement indiqué dans le Tableau 1 ci-dessus.

Yémen: Préparation d'un plan de gestion de frigorigènes

30. À sa 22e réunion, le Comité exécutif a demandé au PNUE de remanier les programmes de pays en cours de préparation, pour tenir compte des stipulations des lignes directrices sur les plans de gestion de frigorigènes, et de terminer rapidement cette tâche (décision 22/24). Le programme de pays du Yémen a été approuvé à la 25e réunion du Comité exécutif. Conformément à la décision 22/24, cette demande n'est pas recevable.

Recommandation du Secrétariat du Fonds

31. Compte tenu de ce qui précède, le Comité exécutif est invité à déterminer l'admissibilité de la demande à la lumière de la décision 22/24.

Mise à jour des réglementations régissant les substances appauvrissant la couche d'ozone

32. Comme suite aux pourparlers entre le Secrétariat et le PNUE, le coût de cette activités a été révisé (à 60 000 $US).

Fiche d'information décrivant les choix de technologies sans inconvénients dans le contexte des Protocoles de Kyoto et de Montréal

33. Dans la décision X/16, les Parties ont demandé que certaines mesures soient prises pour éliminer les problèmes de chevauchement entre le Protocole de Montréal et le Protocole de Kyoto, et de rendre compte des résultats à la onzième Réunion des Parties. À cet égard, le TEAP a déjà planifié une réunion conjointe d'experts IPCC/TEAP pour examiner les options permettant de restreindre les émissions de HFC et de PFC (Pays-Bas, 26-28 mai 1999).

Recommandation du Secrétariat du Fonds

34. Compte tenu de ce qui précède, la demande du PNUE ne peut être recommandée aux fins d'examen avant que les résultats de la 11e Réunion des Parties ne soient connus.

Élaboration d'un manuel sur la reconversion des petites et des moyennes entreprises qui fabriquent des appareils de réfrigération domestiques et des petits systèmes de réfrigération commerciale

35. Ce projet ne porte que sur l'élément «réfrigération» des projets de réfrigération et n'inclut pas la partie «mousse».

36. La reconversion de la partie « réfrigération » des entreprises de réfrigération est un processus à forte concentration d'expertise. Même si elles disposent de ressources relativement vastes en terme d'expertise technique, les grandes entreprises ont néanmoins besoin sur place d'une assistance technique extérieure. Il est donc peu probable que les petites entreprises, qui

ont encore moins d'équipements ultramodernes, puissent entreprendre leur reconversion en s'aidant d'un manuel. Il serait peut-être plus prudent d'évaluer la demande d'un tel manuel avant d'investir 180 000 $US pour le produire.

Recommandation du Secrétariat du Fonds

37. Le Secrétariat recommande que le Comité exécutif diffère l'examen de la proposition de projet, et que le PNUE soit invité à présenter une analyse de la demande d'un tel manuel en coopération avec les autres agences d'exécution.

Deux ateliers régionaux de formation sur l'établissement de politiques en Afrique et en Amérique latine

38. Donnant suite aux observations du Comité exécutif sur la rationalisation, le PNUE a réduit le nombre d'ateliers à deux et à ramené le niveau de financement demandé à 260 000 $US.

Programme d'encadrement sur les politiques relatives au bromure de méthyle

39. Le PNUE a incorporé cette activité dans ses activités permanentes.

Programmes de formation et d'éducation des agriculteurs sur les solutions de rechange sur le bromure de méthyle en Amérique latine et en Afrique

40. Comme suite aux pourparlers entre le Secrétariat du Fonds et le PNUE, le niveau de financement demandé a été ramené à 160 000 $US pour l'organisation d'un stage pour chaque région.

Formation des agriculteurs à l'échelle nationale et établissement d'une école pilote de formation d'agriculteurs sur le terrain

41. Compte tenu des pourparlers entre le Secrétariat du Fonds et le PNUE, il a été décidé de procéder à la création d'une école pilote de formation d'agriculteurs, avec un niveau de financement révisé pour couvrir les coûts de consultation, de déplacements à l'intérieur du pays et de diffusion des résultats, mais en excluant les coûts institutionnels.